

SSI – Formation à l'exploitation du Système de Sécurité Incendie

Durée : 4.00 heures (0.50 jours)

Public concerné

- Agent SSIAP
- Technicien de maintenance
- Responsable sécurité
- Personnel en charge de l'exploitation des systèmes incendie

Pré-requis

- Aucun

Nombre de participants et lieu de la formation

De false à false maximum - Dans nos locaux à Voisins-Le-Bretonneux en **Formation présentielle**

Cette formation est destinée aux personnels amenés à manipuler un Système de Sécurité Incendie (SSI et CMSI) dans le cadre de leur mission, afin de leur faire prendre conscience de l'importance d'une réaction rapide et adaptée.

Objectifs pédagogiques

- Aider les utilisateurs de S.S.I. à réagir et intervenir rapidement en cas de détection incendie.

Contenu de la formation

- PARTIE THEORIQUE
 - Définition du S.S.I. - Fonctions du S.S.I. (désenfumage, évacuation,...) - Traitement des informations et mise en sécurité de l'Établissement - L'alerte - Mission du S.S.I. Collecte des informations par le S.S.I. - Différentes catégories de S.S.I. - Détecteurs incendie et fonctionnement - L'alarme
- PARTIE PRATIQUE
 - Identifier une zone ou une boucle en alarme sur un S.S.I. - Essais d'alarmes et manœuvres réelles sur un S.S.I.

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

LT PROTECT FORMATION s'appuie sur un équipe de formateur spécialisés dans le domaine de la sécurité incendie, du secourisme, de la sûreté et de la prévention des risques professionnels. Cette souplesse ainsi générée par l'emploi de ces formateurs occasionnels nous permet d'apporter une réponse rapide et pertinente à un besoin urgent d'un Client, ou encore d'organiser des sessions de formation de façon concomitante

Moyens pédagogiques et techniques

SSI

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Évaluation des acquis en fin de formation par un test théorique (QCM ou questions ouvertes) et/ou une mise en situation pratique)

Documents délivrés suite à l'évaluation des acquis

Si réussite à l'examen, délivrance d'une attestation de fin de formation.

Dernière mise à jour du document : 11 juin 2025